



4 Ter avenue de la Forêt Normande
61 200 Argentan
defenseaxessudnormandie@gmail.com
tél : 06.88.74.58.23
06.21.10.38.07

Argentan le 23 Juillet 2019

Communiqué

Devant les menaces qui pèsent sur l'avenir de la ligne Caen Le Mans Tours avec le projet de grille d'horaires qui sera mis en place au service d'hiver en décembre 2019, auquel s'ajoute le manque de dialogue avec les représentants des usagers, le collectif citoyen a sollicité le Préfet de Région pour l'organisation d'une concertation qui intègre les besoins de tous les usagers ainsi que les enjeux environnementaux.

Le collectif souhaite aborder les points suivants :

Quels sont les trains qui sont menacés d'être supprimés ? Comment les conséquences pour les usagers ont-elles été mesurées ?

Concernant la création de nouveaux horaires ou de nouveaux trains, quelle est la prise en compte des besoins des salariés, des scolaires et des étudiants, en lien avec les horaires de travail et d'étude ?

L'accès au train est rendu plus difficile avec la suppression et la réduction d'ouverture des guichets. Une partie importante de la population est touchée par la fracture numérique et se trouve exclue ou connaît des difficultés pour prendre le train. Au regard des difficultés rencontrées, qu'est-il prévu comme mesures concrètes pour remédier à cet état de fait.

Actuellement, la nouvelle tarification COSMO s'applique de façon autoritaire pour taxer les usagers de 10 à 100€, en particulier pour ceux qui ne disposent pas de moyens numériques ou de carte de paiement ou bien qui ont des difficultés d'accès aux automates. Quelles sont les actions envisagées pour lutter contre cette forme d'exclusion ?

Quel est le bilan de la vente en dehors des gares ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les usagers pour obtenir les cartes sociales ou les différents abonnements ?

Quelle prise en compte de l'égalité de traitement concernant l'accès au train pour toutes les populations ?

Comment valoriser la plateforme TGV au Mans dans la construction de la grille horaires pour l'accès aux lignes TGV sur tout le territoire, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Rennes, Nantes, l'accès à l'aéroport de Roissy etc..

Comment l'État compte-t-il assurer l'équité entre tous les territoires pour les dessertes ferroviaires afin d'éviter les zones d'exclusion et garantir le droit au transport pour tous ?

Quel est le retour d'expérience de la mise en place des bus sur Caen Rennes : Fréquentation ? Difficultés d'accès ? Bilan carbone !

La création de bus directs en lieu et place de trains, au-delà de l'exclusion de plusieurs villes va contribuer à augmenter les gaz à effet de serre. Quelle est la prise en compte de l'aspect environnemental en lien avec les engagements gouvernementaux ?

Le collectif est porteur de propositions pour l'amélioration des relations sur toute la Basse Normandie, mais aussi avec la Haute Normandie vers Paris et le réseau TGV, notamment via la plateforme du Mans. Quelle suite est donnée par la Région à ce projet de dessertes ?

Le Président du Collectif
Philippe Denolle